Conditions Générales de Vente (CGV) - Koneko Work

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'utilisation des services proposés par Koneko Work, un espace de coworking situé au 34 rue d'Aligre, 75012 Paris. Koneko Work offre un espace de travail partagé, une salle de réunion en option, ainsi que des boissons et snacks inclus dans l'offre.

Article 2 – Accès et Tarifs

L'accès à l'espace de travail est facturé à un tarif horaire de 6 € TTC/heure, avec des tarifs dégressifs à la demi-journée (20€ pour 4h), ainsi qu'à la journée (32€). La salle de réunion est disponible sur le même modèle : 30€ TTC/heure, 100€/demi-journée, 200€/journée. Les utilisateurs règlent les frais de prestation à la fin de chaque session réalisée au sein de l'établissement.

Article 3 – Horaires d'Ouverture

Koneko Work est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00, du samedi de 10H00 à 18h00.

Article 4 – Modalités de Réservation et Annulation

Toute annulation de réservation de la salle de réunion doit être communiquée au moins 24 heures à l'avance. En cas de non-respect de ce délai, Koneko Work se réserve le droit de facturer partiellement ou totalement la prestation réservée.

Koneko Work se réserve le droit de limiter l'accès à la réservation en ligne pour tout utilisateur ayant annulé plus de trois fois sa réservation d'une place en Open Space la veille pour le lendemain. Dans ce cas, Koneko Work pourra suspendre l'accès aux réservations pour une durée de trois mois.

Toute réservation ayant fait l'objet d'une émission préalable de facture, accompagnée d'un lien de paiement, engage le client à régler le montant dû, que la réservation soit honorée ou non, sauf si l'annulation a été effectuée dans les délais prévus ci-dessus.

À défaut de règlement dans les délais (au plus tard le jour prévu de la réservation), Koneko Work se réserve le droit de relancer le client, de suspendre ses futures réservations, et le cas échéant d'engager une procédure de recouvrement.

Article 5 – Crédit Koneko Work

Les clients ont la possibilité d'alimenter un crédit prépayé chez Koneko Work, valable pour l'ensemble des prestations proposées sur place.

Ce crédit peut être chargé à partir de 100 € ou d'un montant libre, selon le souhait du client.

Les montants prépayés sont **valables pendant un an** à compter de la date de chargement, **non remboursables**, et **non échangeables**.

Le solde du crédit est consultable à la demande et les déductions sont effectuées via le logiciel de caisse interne.

Koneko Work se réserve le droit de refuser ou suspendre temporairement cette option en cas d'usage abusif.

Article 6 – Politique de Remboursement

Sur place : Étant donné qu'il n'y a pas d'abonnement ni de paiement à l'avance (hors crédit), aucun remboursement n'est prévu. Les clients règlent uniquement à la fin de la prestation ou via leur crédit.

Article 7 – Responsabilité et Assurance

Koneko Work décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage aux effets personnels des utilisateurs dans ses locaux.
En tant qu'espace présentant des animaux au public, Koneko Work décline toute responsabilité si une réaction allergique se déclenche auprès d'un utilisateur ayant une allergie aux chats connue.

Article 8 – Responsabilité en cas de Dommages

Les utilisateurs sont responsables des dommages causés aux installations et équipements de Koneko Work. En cas de dégradation intentionnelle ou accidentelle, Koneko Work se réserve le droit de réclamer une indemnisation pour couvrir les réparations.

Article 9 – Modification des CGV

Koneko Work se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les clients seront informés de toute modification avant son entrée en vigueur.

Article 10 – Droit applicable et Juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant de recourir aux tribunaux compétents de la ville de Paris.